

NOS PARTENAIRES



- Autres partenaires de l'EPSMR



- Hôpitaux (CHOR, CHU)
- Le service d'addictologie
- Les unités d'appui de l'EPSMR (CARe, EMAAF, EM2P, EMGP, UPT)



- Médecins traitants
- Tutelles
- Médecins du travail
- Foyers d'accueil Médicalisés (FAM)
- Les infirmiers libéraux
- Les établissements médico sociaux
- Les psychiatres libéraux
- Les cliniques (Flamboyants)



- La maison départementale
- Les maisons de retraite
- Les CCAS et travailleurs sociaux
- Les établissements scolaires
- Les foyers d'accueil

NOUS CONTACTER

CMP-CATTP

Tél. secrétariat : 0262 74 37 40
Mail : cmp.st-paul@epsmr.org

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h00

Adresse :
11 rue de l'Hôpital - 97460 Saint-Paul
Site Web : www.epsmr.org

Accès transport en commun :

- Réseau Kar Ouest : Bus LGO (arrêt Hôpital Gabriel Martin)
- Réseau Car Jaune : n° S4 (arrêt Hôpital Gabriel Martin)



42 chemin Grand Pourpier
97460 Saint-Paul
direction@epsmr.org
Standard : 0262 74 30 00

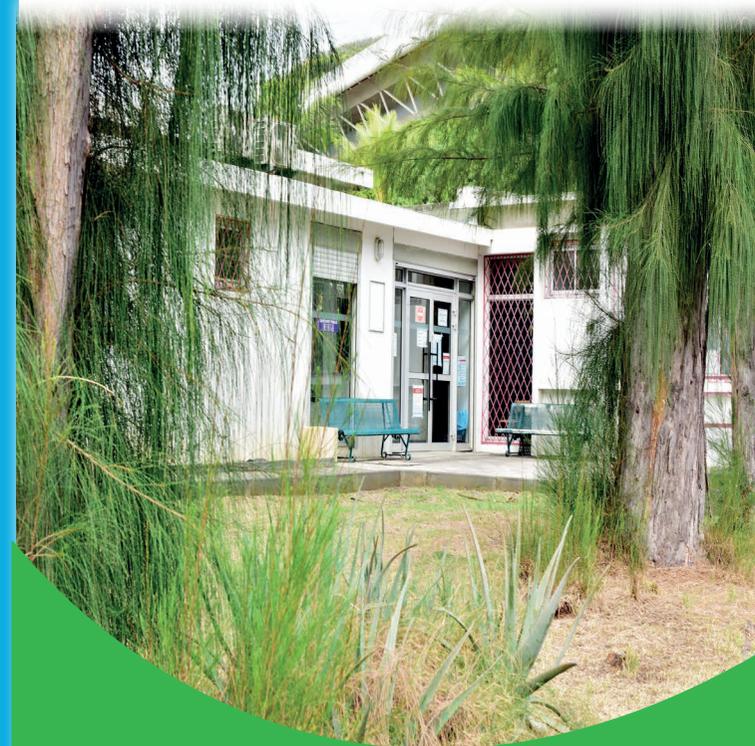


Établissement Public
de Santé Mentale
de la Réunion

CMP-CATTP

Centre Médico Psychologique

Centre d'Activités
Thérapeutiques à Temps Partiel



SAINT-PAUL

NOS MISSIONS

- Accueil avec ou sans rendez-vous
- Prévention
- Diagnostics
- Soins
- Interventions à domicile
- Orientation
- Suivis

LES PERSONNES PRISES EN CHARGE

Prise en charge en Centre Médico-Psychologique (CMP) :

- Accueil, entretiens, soutiens psychologiques, visites à domicile, administration des traitements retardés.
- Ateliers thérapeutiques en CATTTP.

LA PRISE EN CHARGE

Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la sécurité sociale.

Le projet de soin est co-élaboré avec les familles, les acteurs de la prise en charge et nécessite l'adhésion de chacun.

COMMENT NOUS SOLLICITER



Le Centre accueille les adultes dès 18 ans, présentant des troubles psychiatriques ou souffrance psychique nécessitant une prise en charge ambulatoire sur le mode de consultations régulières.

Les patients peuvent se présenter à leur initiative ou sur orientation d'un professionnel de santé ou partenaires.

UNE EQUIPE PURIDISCIPLINAIRE



A SAVOIR

Toute première demande de soins débute par une évaluation infirmière au CMP. Selon le Plan de Soins Individualisés (PSI), une prise en charge en équipe pluridisciplinaire sera proposée, suivant les objectifs à atteindre.

Si orientation en CATTTP, une présentation et visite de la structure est faite.